



### ÉDITORIAL

#### Thierry Carbiener, président du conseil d'administration du STIS 67

**Chaque année a ses particularités, mais parfois certaines qui se suivent se ressemblent fortement. Pour le coup, qu'il s'agisse de l'année 2020 qui s'achève ou de l'année 2021 qui commence, le bouleversement rivalise avec l'exceptionnel. Avec le déclenchement de la pandémie de la COVID-19 au début de l'année 2020, l'ensemble des activités des sapeurs-pompiers du Bas-Rhin et des projets du SDIS 67 a été bouleversé.**

Pour préserver la sécurité de nos agents et maintenir toute la capacité opérationnelle du Service dans un contexte de très forte incertitude au mois de mars dernier, nous avons dû rapidement prendre des mesures d'adaptation exceptionnelles et rigoureuses. Cette rigueur dans l'application des protocoles sanitaires définis et adaptés tout au long de l'année est restée une exigence constante. Nous avons notamment démultipliés les capacités de télétravail pour les fonctions qui le permettent.

Des projets ont dû être stoppés, tels que le magnifique projet des Assises nationales « Coopération, secours et territoires », qui devait se tenir à Sélestat au mois d'avril. Mais ce travail partenarial, coordonné par le colonel Patrice Gerber, n'aura pas été mené en vain. Nous avons montré que nous étions prêts et capables de relever un tel défi, ensemble, dans une union de nos forces sur toute l'Alsace. Parallèlement, d'autres événements d'importance nationale prévus aux printemps comme les finales sportives ont dû également être annulés. Je salue l'engagement de tous

ceux qui n'ont pas compté leurs heures pour préparer ces événements et n'auront pas eu la satisfaction de les voir aboutir cette année. Pour autant, je suis fier de l'excellente tenue de nos agents, sapeurs-pompiers et agents administratifs et techniques qui ont su faire face à ladite crise, remplir toutes les missions attendues d'eux, et maintenir toute la capacité opérationnelle du Service. Le potentiel opérationnel dans les unités territoriales a été conforté en permanence, tout comme les missions de secours ont été accomplies. La continuité des fonctions supports a été garantie, dans tous les domaines, et notamment l'approvisionnement en équipements de protection.

Après cette année de crise et d'adaptation permanente, l'année 2021, dont on peut espérer quelle connaîtra la fin de la pandémie, avec les campagnes de vaccination tant attendues, constituera un tournant historique pour notre établissement à de nombreux points de vue.

#### Un tournant sur le plan institutionnel

Début janvier, la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) a succédé aux deux collectivités départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Les SDIS sont maintenus, dans la même forme institutionnelle qu'aujourd'hui, à ceci près qu'ils auront désormais en partage la même collectivité de référence, à côté de leurs communes et EPCI respectifs, et qu'ils sont dénommés services territoriaux d'incendie et de secours (STIS). Les membres du conseil d'administration issus des départe-

ments ont conservé leur mandat en janvier en qualité de conseillers d'Alsace. Au terme du premier semestre devraient intervenir ensuite les élections cantonales. Ainsi, après le renouvellement des représentants des communes et des intercommunalités en octobre 2020, avec la mise en place de la nouvelle assemblée de la Collectivité euro-

#### Un tournant sur le plan de la gouvernance et du management

péenne d'Alsace, c'est un profond renouvellement institutionnel et politique qui va être assuré en 2021.

Le contrôleur général Gaudon, qui a dirigé l'établissement et le corps départemental depuis 1999, a pris sa retraite à la fin de l'année 2020. Un mois plus tard, le colonel Gerber, qui est directeur adjoint depuis trois ans, quittera le SDIS à son tour, pour prendre la direction du STIS du Haut-Rhin. Le colonel Cellier a pris la direction de notre STIS au 1<sup>er</sup> janvier 2021, fort de sa solide expérience notamment à la tête du SDIS du Haut-Rhin. Le recrutement d'un nouveau directeur départemental adjoint vient de s'achever : le colonel Cesca rejoint nos rangs à compter du 1<sup>er</sup> février 2021. C'est donc une part plus que substantielle de l'équipe de direction du STIS qui est renouvelée en 2021.

Mais ce renouvellement porte en germe une meilleure connaissance des deux services alsaciens et un approfondissement des coopérations possibles. Les deux services continuent à exercer leur mission dans l'environnement institutionnel nouveau de la CeA, ils seront naturellement appelés à approfondir leurs convergences.

#### Un tournant sur le plan du fonctionnement opérationnel

En effet, si le calendrier de l'Agence du numérique de la sécurité civile est respecté, la nouvelle plateforme NexSIS de gestion des appels et des opérations entrera dans une phase opérationnelle. Loin d'être un simple changement de logiciel, ce projet doit conduire à une régénération des procédures et des méthodes de travail de notre CTA-CODIS, dans un environnement encore plus moderne d'une nouvelle plateforme au Prisme III à Wolfisheim.

L'année 2021 connaîtra aussi une continuité dans le droit fil des objectifs poursuivis ces dernières années. À côté de la poursuite de la lutte contre la COVID-19, dans le domaine des bâtiments, nous mobilisons des ressources inégalées pour mener les projets tels que la nouvelle caserne et siège de la compagnie de Sélestat, la restructuration du centre d'Ober-



Le président Thierry Carbiener a accueilli le colonel hors classe René Cellier, nommé directeur départemental au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

nai ou de la caserne Ouest à Cronenbourg, le lancement des études pour Lingolsheim, l'achèvement du CIS Val de Moder, avant les projets de Barr, Saverne, Truchtersheim, etc. dans les années qui suivront... Le plan d'équipement en véhicules 2019-2022 se poursuit également, avec par exemple les derniers déploiements de FPTS, un nouveau VGELD, le VPC qui manquait encore pour le sud du département.

Sur le plan des ressources humaines, des efforts importants ont été accomplis autour de l'accord cadre pluriannuel pour les agents permanents, auquel s'est ajoutée la revalorisation de la prime de feu et la généralisation de l'IFSE ainsi que la prime COVID. Parallèle-

ment, nous poursuivrons nos actions de soutien au volontariat, que ce soit par les « gestes qui sauvent » dans les collèges ou les classes de cadets de la sécurité civile, ou toutes les autres actions du « plan volontariat ».

Alors que s'achève bientôt ce mandat 2015-2021, je tiens à vous faire part de ma fierté d'avoir exercé pour la première fois cette responsabilité éminente de la présidence de notre SDIS. Je m'y suis investi « no limit ». Nonobstant, l'année aura été une année difficile, crise sanitaire COVID oblige, mais aussi sur le plan personnel compte tenu des confusions ou instrumentalisation fort préjudiciables que j'ai subies, uniquement à partir de manipulations politiques depuis Saverne.

Mais les missions éminentes que vous accomplissez, l'engagement dont font preuve les sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, et les agents administratifs et techniques, constituent un encouragement permanent pour les élus du STIS et un aiguillon pour chercher l'excellence. C'est aussi une source de satisfaction, face aux difficultés de tous ordres que nous sommes appelés à résoudre, au contact de nos partenaires institutionnels, de l'État ou des collectivités, ou de nos concitoyens du Bas-Rhin, dont la défense est notre seule raison d'être.

**Merci pour votre engagement et bonne année 2021 !**

## Ressources Humaines

### CAMPAGNE DES ENTRETIENS PROFESSIONNELS 2020

La campagne des entretiens professionnels des personnels permanents au titre de l'année 2020 a débuté le 11 janvier dernier et se terminera le 31 mai prochain (le 31 mars 2021 pour les évaluations des officiers).

Deux nouveautés :

- **L'information obligatoire de chaque agent relative au compte personnel de formation (CPF)**  
Au cours de l'entretien, l'évaluateur abordera le CPF, dispositif qui s'est substitué au DIF et qui permet à l'ensemble des agents publics d'acquiescer des droits à la formation prenant la forme d'heures qui peuvent être mobilisées pour suivre une formation et en obtenir le financement total ou partiel.
- **Le processus de recueil des besoins en formation dans l'application Webdag**  
En amont de l'entretien, l'évalué saisira dans l'application ses besoins. Ensuite, lors de l'entretien, l'évaluateur saisira par ordre de priorité uniquement les besoins en

formation qu'il valide (besoins qu'il a lui-même identifiés ou ceux repérés par l'agent). Seuls ces besoins seront pris en compte dans le recensement des demandes pour établir le plan de formation annuel.

L'ensemble de la documentation relative à la mise en œuvre des entretiens professionnels est consultable sur l'intranet du STIS 67, rubrique Ressources humaines.



Tout savoir sur l'entretien professionnel en vidéo sur l'intranet du STIS 67

### PARCOURS PROFESSIONNELS CARRIÈRES ET RÉMUNÉRATIONS (PPCR)

Conformément aux textes en vigueur, la mise en place du PPCR se poursuit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour les fonctionnaires de catégorie A et de catégorie C. Ce sera la dernière phase d'application du PPCR.

Une revalorisation indiciaire prévue par les différents décrets fixe de nouveaux indices de rémunération à date d'effet du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Toutefois, l'ensemble des fonctionnaires de la catégorie A et de la catégorie C ne sont pas concernés par ces mesures. Seuls certains cadres d'emplois et certains échelons seront bénéficiaires d'une revalorisation indiciaire. L'application des nouvelles grilles indiciaires 2021 se traduira pour l'ensemble des fonctionnaires de catégorie A et C par un arrêté de classement indiciaire.

Les agents contractuels et les agents de droit privé (contrats aidés, contrats d'apprentissage...) ne sont pas concernés par cette mesure.

## E N B R E F



> Retrouvez la **Rétrospective 2020** des #Pompiers67 sur la chaîne YouTube du STIS 67



La campagne de vaccination des #Pompiers67 de plus de 50 ans a débuté le 13 janvier 2021. Toutes les informations sont en ligne sur l'intranet du STIS 67



Plus d'informations, RDV sur votre intranet [intranet.sdis67.com](http://intranet.sdis67.com)

